

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Concertation politique : la mise en œuvre des recommandations sera faite dans les délais

LE Premier ministre, Alain-Claude Billie-By-Nze, s'est entretenu hier à Arambo avec les médias. Au cours de cet échange où l'accent a été mis sur les grands sujets de l'actualité, principalement les conclusions de la récente concertation politique, le chef du gouvernement s'est voulu pragmatique, en présentant à ses interlocuteurs les recommandations issues de cette grand-messe.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon



Le Premier ministre, Alain Claude Bilie-By-Nze, lors de son adresse à la presse à Arambo.

HIER à l'auditorium de l'immeuble Arambo, le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a animé une conférence de presse. Occasion pour lui d'aborder, en présence des membres de son gouvernement, un certain nombre de sujets d'actualité. Dans cette logique, c'est sur la tenue de la concertation politique, que le Premier ministre a apporté des

éclaircissements. D'emblée, "je voudrais ce jour présenter à la presse, les principales conclusions auxquelles sont parvenus les délégués et qui

feront l'objet de traduction en textes normatifs", a-t-il indiqué. Selon lui, ce grand rendez-vous politique a permis de montrer à tous, s'il était encore besoin de

le prouver, que la démocratie est une réalité dans notre pays. Durant ces dix jours de travaux au cours desquels majorité et opposition se sont montrées à la

hauteur des attentes du président de la République. D'où Alain-Claude Bilie-By-Nze a salué la qualité des discussions qui ont prévalu.

"De la conférence nationale de 1990 aux Accords d'Angondjé en passant par les Accords de Paris, le consensus sur la biométrie, le dialogue social et aujourd'hui la concertation politique, notre pays a toujours su trouver les ressources indispensables afin de rendre notre système politique toujours plus inclusif et notre système électoral toujours plus fiable. Au sortir de ces travaux, il n'y a pas de vainqueur ni de vaincu, au final, c'est le Gabon qui gagne. Nous avons un pays à construire et nous devons le faire ensemble", a souligné le principal orateur. Avant de rappeler les recommandations issues de ces travaux et des points à mettre à l'honneur. Le coprésident pour la majorité durant la concertation politique n'a pas manqué de préciser que "nous n'allons pas nous précipiter pour la mise en œuvre de ces dernières, nous allons respecter les délais des institutions".

À l'esplanade du ministère de la Défense où se sont déroulés les travaux, les deux camps ont été rassurés par la volonté du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba de traduire en actes l'ensemble des conclusions arrêtées. "Chaque pays à sa démocratie et le plus important c'est le respect du choix des électeurs. Entre Angondjé et aujourd'hui, nous avons pensé qu'il était important de faire évoluer les choses. C'est cela la responsabilité dans un pays. Lorsque nous allons sur le terrain, ce que les populations nous demandent c'est de construire le pays, pas d'organiser les élections à deux tours et nous allons tenir les engagements que nous avons pris lors de la déclaration de politique générale", a indiqué Bilie-By-Nze.

Contrepoint

Réfuter la théorie du recul !

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LORS de sa conférence de presse, organisée hier à l'immeuble Arambo, Alain-Claude Bilie-By-Nze, Premier ministre, par ailleurs co-président majorité de la récente concertation politique, n'a eu de cesse de rappeler le consensus ayant prévalu lors de cette grand-messe. Occasion pour l'orateur du jour de tordre le cou aux arguments inhérents au recul démocratique. En ef-

fet, une bonne frange de l'opinion publique et de la classe politique considère, à tort ou raison, que le retour au déroulement de l'élection présidentielle à un tour constitue un sérieux recul démocratique. Que nenni ! L'actuel locataire de l'Immeuble du 2-Décembre de souligner que la recommandation querellée est loin de tomber ex-nihilo. Bien au contraire, elle tient compte de la réalité. Non sans indiquer que le pays n'a jamais organisé une élection présidentielle à

deux tours – bien que la Loi fondamentale indique ledit format. "Je ne sais pas comment on peut reculer quand on est sur la même ligne", a-t-il lancé ironiquement. Concrètement, le "natif de Ntang-Louli" est d'avis que le pays ne dispose pas de ressources nécessaires pour organiser un second tour. Surtout au moment où la demande sociale est de plus en plus forte. "Un deuxième tour en dix jours n'est pas possible", martèle-t-il. Avant de vanter le bien-fondé d'une élection

présidentielle à un tour. "Une élection à un tour permet d'avoir des résultats rapidement, de mobiliser l'électorat, de mobiliser l'administration", soutient-il. Une décision prise de façon consensuelle par les participants à la concertation politique. Reste à savoir si ce retour à un tour va contribuer à l'organisation d'élections crédibles, aux lendemains apaisés comme souhaité par les populations.